Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 243

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251769

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 31 Août 1902 | N° 243 | Cinquième annee

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

CHAPITRE IX.

Translation des reliques de Saint Vénuste. — Les Capucins au Noirmont. — Fondation d'un couvent en ce lieu, — Donation Baume. — Supplique des gens du Noirmont pour conserver les Capucins — Refus du prince. — Chasse aux vagabonds. — Chasse aux loups. — Habitations, coutumes, usages des Francs-Montagards. — Introduction de l'horlogerie. — Hiver de 1770. — Visite du prince de Wangen en 1776. — Erection de la paroisse des Pommerats, en 1783.

Une manifestation d'une nature tout autre que celle des révoltés, remplit de joie le bon peuple des Franches-Montagnes et de Saignelégier en particulier. C'est la translation solennelle des reliques de Saint-Vénuste à Saignelégier. On venait, à Rome, de découvrir dans les catacombes de Saint-Callixte, le corps d'un illustre martyr, Saint Vénuste, dont le nom est devenu si populaire dans toute la Montagne. Un père Capucin de Porrentruy, qui était alors à Rome, fit tous ses efforts, pour obtenir du Souverain Pontife le corps de ce saint pour l'église de Saignelégier. Il avait fait une mission dans cette religieuse paroisse et avait été si content des bonnes dispositions de ce peuple qu'il ne négligea aucun moyen pour lui obtenir les reliques de ce martyr.

Il employa le crédit de la princesse Constance Altieri et d'autes personnages pour disposer le Pape a faire droit à sa demande. Enfin le 2 décembre 1739, le précieux corps fut remis par l'évêque de Porphyre, sacriste du Sacré Palais apostolique, à la princesse Altieri, qui immédiatement le fit remettre au pieux religieux. Le bon père prit toutes les précautions nécessaires pour la traversée des Alpes et apporta lui-même, à Porrentruy, le corps du martyr, avec toutes les pièces constatant son authenticité. Le prince-évêque Sigismond de Reinach donna l'ordre de procéder à l'examen canonique. La caisse qui renfermait ce précieux trésor fut ouverte au château, le 1er mai 1740, en présence du prince, de toute sa cour, du prieur des Capucins de Porrentruy et du curé de Saignelégier, messire Laporte.

L'évêque de Bâle, après avoir reconnu l'authencité des saintes reliques, permit de les exposer à la vénération des fidèles. Ce précieux corps fut porté au vénérable monastère des Ursulines pour recevoir la décoration qu'il convenait. [1]) Lorsque tout fut prêt, on fit solennellement la translation de Saint Vénuste de Porrentruy à Saignelégier. Ce fut un vrai triomphe et une protestation éclatante de la foi vive et profonde de ce pays si catholique. La relation de ces fêtes est conservée aux archives de la cure de Saignelégier, elle fut faite par le curé Laporte en ces termes :

« Le jour étant fixé pour la translation dans notre église de Saignelégier, je (Le curé Laporte) me transportai à Porrentruy avec 13 paroissiens armés, les suivants nommés, savoir : Jean Jacques Paratte, portant l'épée devant le Corps saint, Jean Pierre Québatte des Cerlatez, Dominique Froidevaux de la Bosse, Louis Joseph Brossard, Jean-Baptiste Jobin, Claude-Antoine Fattet, Pierre Antoine Brossard, les quatre de Saignelégier, Antoine Louis Villemin des Chenevières, Pierre-Joseph Girardin des Rouges-Terres, Fridolin, fils de Jean-Jacques Guerry, maître d'école et clavier, à Saignelégier, Jean Batiste Brossard des Pommerats, désignés pour porter le Corps saint.

« Nous partîmes de Porrentruy le 7 octobre 1740, Monsieur le curé avec tout le clergé de la ville, et les Sœurs Ursulines qui suivaient le Saint Corps vinrent jusqu'à l'église de Saint Germain. Nous entrâmes dans l'église. Après une antiphone chantée, M. le Curé de Porrentruy [1]), donna la bénédiction. On sortit ensuite de l'église. Je remerciai M. le Curé et tout le clergé [2]) de l'honneur qu'il nous avait fait. Nous prîmes ensuite notre chemin par Saint Ursanne. On fit avertir Messieurs de la ville. Tous les Messieurs les chanoines, M. le Curé, conduisant la procession, étant suivi de M. de Billieux, lieutenant de Son Altesse, et de Messieurs du Magistrat, vinrent nous rece-

1) Le travail des Dames Ursulines de Porrentruy, pour la décoration du Corps de Saint Vénuste, coûta 198 livres bâloises.

1) C'était alors Louis Philippe Colin.

2) Les chanoines du Chapitre de Saint Michel.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 1er

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

I

— Est-ce que le couvre-feu est sonné, Véronique ?

— Je ne crois pas, père, il n'est pas encore dix heures.

— J'avais cru. Alors c'est le vent qui siffle dans les tours de Saint-Etienne. Un rude vent de Moselle ! S'il ne se fatigue pas jusqu'à demain matin, les camarades ne pourront pas tenir debout sur le champ de manœuvres. Saprejeu ! Ecoute-le !

Le capitaine Audoin, qui cirait ses bottes devant la cheminée de la cuisine, son grand corps plié en deux, à peine éclairé par la flamme du foyer, regarda dans la pièce voisine, dont la porte était demeurée ouverte. C'était ce qu'il appelait « le salon de compagnie », un réduit de quatre mètres de côté, carrelé, avec deux fauteuils de velours vert, un canapé, deux gravures anglaises représentant un cheval de course et une chasse au renard, et un vieux papier brun, à ramages, où fleurissaient des pivoines. Au milieu, une jeune fille était assise devant son piano, et chantait en s'accompagnant. Elle tournait le dos. On ne voyait d'elle que ses cheveux châtains plongés dans le cône de rayons qui s'échappait de la lampe posée sur le piano, ses épaules robustes vêtues de noir et la main gauche qui courait sur le clavier, et qui portait une bague d'héritage, mince comme un fil. Quand son père eut parlé, elle s'interrompit. Ses doigts quittèrent les touches, se joignirent et reposèrent dans les plis de la robe. La tête se souleva, au contraire, vers le haut de la fenètre, et, bien que les volets fussent fermés, Véronique eut l'air de fixer et d'interroger la nuit où le vent courait.

— Ecoute ! poursuivit le père... Comme il roule ! On dirait une batterie au galop !

Le vent d'est, en effet, soufflait sur toute la Lorraine et, plus âprement qu'ailleurs, dans la plaine de la Moselle. Dès trois heures de l'après-midi, il avait amassé tant de nuages que le jour s'était presque éteint. Depuis lors, sa violence n'avait fait que croître. Il arrivait en marée furieuse, qui remplissait le ciel, qui cherchait une issue en bas, et brisait ses lames de fond à tous les reliefs des terres mouvementées. Quelle poussière immense il devait emporter, que de parcelles des terres allemandes qui s'en iraient tomber, à bout de vol, bien loin, dans la campagne française, d'où le vent d'ouest lèverait un jour et lancerait par dessus les frontières un peu du sable fécond où ont germé nos blés ! La plainte des choses courait aussi et se mêlait dans la nuit, le crépitement de la grêle et de la pluie contre les murs de toute une ville, le choc précipité des portes qui battent, le bruit